

Bâtisseurs de mémoire, tisseurs de communautés

Carole Trempe carole.trempe@journaldescitoyens.ca

Les bâtisseurs discrets : ceux qui consacrent une part importante de leur vie à une œuvre collective sans toujours mesurer l'empreinte qu'ils laissent derrière eux.



Photos reportage

Pour Lyne Gariépy, travailler au *Journal des citoyens*, c'était faire partie d'une famille. On s'y sentait chez soi, libre d'échanger, de discuter et même de se critiquer, avec cette franchise et cette spontanéité propres aux relations familiales. Un esprit que partage également Pierre McCann, vice-président du *Journal*.

Il y a 25 ans, vous avez posé un geste un peu fou. Vous avez décidé que notre communauté avait besoin d'un journal. Un journal pour raconter les histoires qui se déroulent ici, dans nos rues, dans nos écoles, nos organismes, nos salles de spectacles, nos conseils municipaux, nos cuisines, etc.

Vous avez fait le pari que les petites histoires n'étaient pas petites. Qu'elles étaient, au contraire, celles qui tissent une communauté.

Pendant 25 ans, vous avez tenu ce pari. Parfois dans l'enthousiasme, parfois dans l'incertitude. Certainement

avec quelques nuits trop courtes et quelques échéances trop serrées.

Parce que ceux qui ont déjà participé à la production d'un journal savent une chose : un journal ne se fait pas tout seul. Il se fait avec du temps, avec de l'énergie avec de la patience et avec beaucoup de débrouillardise. Et dans votre cas, une dose impressionnante d'amour pour votre milieu.

Il nous fallait deux personnes extraordinairement déterminées pour faire vivre un journal pendant 25 ans.

Vous avez été les gardiens d'une mémoire collective. Les témoins attentifs de milliers de petits et grands moments. Les passeurs d'histoires qui auraient pu, autrement, disparaître dans le bruit du quotidien.

Au fil des années, des élus ont passé, des projets sont nés, des commerces ont ouvert et fermé leurs portes, des artistes ont émergé, des citoyens se sont mobilisés. Et pendant ce temps, vous deux étiez là, le *Journal des citoyens* aussi.

Ce que vous avez construit dépasse largement les pages d'un journal. Vous avez créé un sentiment d'appartenance. Vous avez aidé notre communauté à mieux se connaître, à mieux se comprendre, à se reconnaître.

Merci pour votre vision, pour votre générosité, pour votre ténacité.

Merci d'avoir consacré un quart de siècle à un projet qui servait d'abord les autres.



Louise Guertin, collaboratrice pendant plus de 15 ans au *Journal*, a évoqué l'importance qu'a celui-ci dans le développement social et politique de la communauté.



Josée Desnoyers, organisatrice hors pair et véritable bougie d'allumage du *Club optimiste de Prévost*, conjugue avec enthousiasme son engagement communautaire et son travail de propriétaire du *Salon de beauté Chez Françoise*. Une femme d'action dont l'énergie et le dévouement contribuent depuis des années à la vitalité de notre communauté.

Considérez-la comme une mission officielle. Ordre formel du conseil d'administration.

Après 25 ans à prendre soin du *Journal des citoyens*, il est temps, pour quelques jours au moins, de prendre soin de vous. Votre communauté vous remercie sincèrement pour avoir consacré vingt-cinq ans de vie à quelque chose d'immensément grand et pour avoir fait émerger l'universel à partir d'histoires locales.

Et puisque les bâtisseurs les plus passionnés méritent parfois de déposer leurs outils, de fermer leur ordinateur et leur téléphone portable et de regarder l'horizon sans penser à la prochaine date de tombée, nous souhaitons vous offrir cette petite escapade.

Petite analyse des résultats de l'élection

Un électeur sur cinq

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

Avec un taux de participation d'environ 67 % et 28 % des suffrages exprimés accordés au Parti québécois, un calcul tout simple donne un résultat qui fait réfléchir : à peine 19 % de l'ensemble des électeurs inscrits ont voté pour le parti appelé à former le gouvernement.

Sur 100 Québécois ayant le droit de vote, 19 ont donc choisi le PQ, 48 ont voté pour une autre formation et 33 se sont abstenus. Cette analyse ne cherche évidemment pas à contester la légitimité du résultat. Les règles étaient connues de tous et le PQ a remporté davantage de circonscriptions que ses adversaires. Mais ce résultat ramène une vieille question : notre mode de scrutin traduit-il vraiment la volonté populaire? Force est de constater qu'il ne la traduit qu'imparfaitement.

Notre scrutin uninominal à un tour peut transformer de façon étonnante le rapport entre votes en sièges à l'Assemblée nationale. Cette fois-ci, le PQ recueille 28 % des voix et obtient 59 sièges, tandis que la CAQ, avec plus de 13 % des

suffrages, ne fait élire aucun député. Difficile d'imaginer meilleure illustration des distorsions que peut produire le système électoral.

Voilà pourtant des décennies que le Québec parle de réforme électorale. Plusieurs partis l'ont souhaitée lorsqu'ils étaient dans l'opposition, avant de manifester beaucoup moins d'enthousiasme une fois au pouvoir. Il faut croire que notre mode de scrutin possède une qualité particulière : ses défauts paraissent moins évidents lorsqu'il nous permet de gouverner.

Comme la réforme ne semble pas pour demain, on est en droit de se demander comment notre démocratie peut continuer à fonctionner malgré une représentation aussi imparfaite. Sans doute parce que la

démocratie ne se résume pas au rendez-vous électoral de tous les quatre ans.

Une fois élu, un député ne représente plus seulement ceux qui ont voté pour lui. Il représente l'ensemble des citoyens de sa circonscription. Quand il revient dans son comté, il rencontre des citoyens, des organismes, des élus municipaux et des entrepreneurs. Il reçoit aussi ceux qui contestent les décisions de son gouvernement. Ce dialogue constant maintient un lien entre le pouvoir et ceux sur qui il s'exerce.

Ce contrôle se poursuit à l'Assemblée nationale, où le gouvernement doit répondre aux questions de l'opposition, défendre ses projets de loi, comparaître devant les commissions parlementaires et expliquer publiquement ses décisions. Ce gouvernement peut affaiblir la démocratie s'il cesse d'écouter et considère sa victoire comme un chèque en blanc.

Dans le cas d'un gouvernement minoritaire, cet exercice de légitimité démocratique va encore plus loin : il faut négocier, convaincre et parfois accepter les compromis.

Autour du Parlement existe également tout un ensemble de contre-pouvoirs : les tribunaux, les organismes de surveillance, les syndicats, les associations et les groupes de citoyens. Aucun ne gouverne, mais chacun peut obliger ceux qui gouvernent à expliquer leurs choix.

Les médias participent directement à cet équilibre. Leur rôle ne consiste pas simplement à rapporter ce que disent les gouvernements. Ils posent les questions que les élus préféreraient parfois éviter, confrontent les déclarations aux faits, mettent au jour ce qui serait autrement passé inaperçu et tentent de donner aux citoyens les moyens de comprendre les décisions prises en leur nom.

Cette fonction existe aussi à l'échelle locale. Un conseil municipal, un député ou un organisme public ne travaille pas tout à fait de la même manière lorsqu'il sait que quelqu'un assistera aux réunions, lira les documents et posera des questions.

C'est peut-être là que se trouve une partie de la réponse au paradoxe des 19 %. La légitimité démocratique ne s'acquiert pas seulement le soir d'une élection, elle doit se renouveler pendant tout le mandat.

En attendant cette réforme maintes fois promise et toujours reportée, notre démocratie possède une autre protection : l'élection confie le gouvernement aux élus, mais elle ne leur confie jamais tout le pouvoir. Les citoyens, l'opposition, les institutions et les médias conservent celui de questionner, de contester et de demander des comptes. À condition, bien sûr, qu'ils s'en servent.